

Hommage à Gilbert Burlot – 13 mai 2025

Mesdames et Messieurs les élus

Chers conseillers municipaux enfants

Monsieur Le Président de la section bernerienne de l'UNC Bernard Letort, Messieurs les porte-drapeaux et mesdames et Messieurs adhérents de l'UNC

Mesdames et Messieurs membres de l'assemblée citoyenne, de la participation citoyenne

Monsieur Jacques Burlot et sa famille

Monsieur Alain Dupas et son épouse, représentant Les amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Monsieur Serge Quentin, représentant de l'amicale du camp de concentration de Dachau, et sa fille

Mesdames et Messieurs,

En cette année 2025, nous célébrons le 80^{ème} anniversaire de la libération, qui a mis fin à la deuxième guerre mondiale et par-là même a permis la libération des détenus des camps de concentration. Ces survivants ont décrit la réalité des camps comme le mal absolu, la trace la plus visible du crime contre l'humanité perpétré par la folie nazie qui avait le projet d'éradiquer le peuple juif et d'anéantir tous les résistants.

Parmi ces déportés, figurait un héros bernerien : Gilbert Burlot, qui a connu l'horreur et l'inhumanité du camp de concentration de Dachau. Son parcours est un témoignage poignant de la lutte contre l'injustice et de la défense des valeurs fondamentales de liberté et de dignité humaine.

Les jeunes générations doivent se souvenir du sacrifice des résistants qui ont combattu la fureur nazie, et faire preuve de vigilance vis-à-vis de la contestation des faits historiques.

Comment peut-on nier cette inhumanité et remettre en cause la nature mortifère des camps de concentration ? Comment peut-on relativiser le rôle de ces camps d'extermination ? Ce déni et cette révision de l'histoire constituent une atteinte intolérable à la mémoire de ceux et celles qui sont morts ou qui ont souffert pour notre liberté.

C'est pourquoi le devoir de mémoire est essentiel. En nous souvenant des événements tragiques du passé, en nous rappelant le courage de ces héros qui ont lutté pour notre liberté, nous pouvons bâtir un monde où la dignité humaine est respectée et où chacun peut vivre librement et en paix.

Gilbert Burlot, nous vous rendons hommage : vous avez été l'honneur de la France, en défendant fièrement la devise de la république « Liberté, égalité, fraternité ».

Nous n'oublierons pas votre engagement pour la France, votre sacrifice en tant que résistant, torturé puis déporté.

Nous n'oublierons pas non plus votre engagement pour la commune en tant qu'adjoint puis maire, mandat de maire que vous n'avez pas pu prolonger en raison de votre santé chancelante et de votre décès prématuré, conséquence directe des souffrances que vous avez endurées durant votre captivité.

Cette cérémonie d'hommage va prolonger la décision du conseil municipal du 4 mai 1978 de donner le nom de Gilbert Burlot à une rue de la commune. Dorénavant, Gilbert Burlot, votre passé glorieux de résistant-déporté figurera sur les panneaux de la rue qui porte votre nom.

Je vais maintenant donner la parole au président de l'Union Nationale des Combattants, section de La Bernerie en Retz, qui va retracer la carrière, le parcours héroïque et les engagements de Gilbert Burlot.

Parole à Bernard Letort.

Parole à Jacques Burlot.

Dévoilement de la plaque.

Verre de l'amitié.

Inauguration Plaque Gilbert BURLOT

Date : Mardi 13 mai à 17h00.

Lieu : Avenue Gilbert BURLOT. LA BERNERIE-EN-RETZ.

Gilbert BURLOT est né le 21 février 1917 à Nantes (Loire-Inférieure), fils d'Henriette Piriou et d'Henri BURLOT, dont la famille est originaire de La Bernerie-en-Retz. Il effectue ses études secondaires au lycée Georges Clemenceau, à Nantes puis ses études supérieures, d'abord en droit à l'université de Poitiers puis à l'université de Rennes où il obtient une licence de lettres. Il commence sa carrière à la sous-préfecture de Châteaubriant, puis rejoint en 1939 la préfecture de Nantes.

Agent d'une section de renseignement (SR), engagé en octobre 1942, sous le pseudonyme "Barclay", dans le réseau Éleuthère des Forces françaises combattantes, il crée un sous-secteur à la préfecture de Nantes, en centralisant en particulier des renseignements militaires pour le commandement allié sur les usines de guerre, les défenses côtières et le dispositif allemand dans la région. « Barclay » transmettait les informations afin de préparer les actions de sabotage. Dans notre région autour de la base de Saint-Nazaire, il récupérait les microfilms auprès de la résistance. Il les acheminait sur la région parisienne ou sur Londres, directement via les Lysanders. Parallèlement, il contribue à l'essor de l'armée secrète en Loire-Inférieure en collaborant à de nombreuses évasions. Il rédige et imprime le journal clandestin *La Lanterne*. Il perfectionne l'organisation de la résistance administrative aux échelons départemental et communal par la délivrance de multiples titres du type carte d'identité, carte de travail, etc. afin d'éviter des arrestations ou la déportation de résistants. Il est arrêté par la Gestapo le 19 mai 1944. Torturé, il ne révélera rien. Condamné à la déportation, il quitte la France en train le 18 juin. Dans son convoi, il y retrouve des résistants de la région, dont Clément Quentin qui l'aidera à supporter cet épouvantable trajet. Il est déporté dans le camp de concentration de Dachau le 20 juin, sous le matricule 72344. Après une période de quarantaine, il est transféré le 14 juillet à Landsberg am Lech, dans le Kommando de la Landsberg-Lech Air Base à une soixantaine de kilomètres de Dachau. Il participe à la résistance clandestine des camps où il se trouve. Il a notamment comme camarade de déportation à Landsberg Georges Charpak qui obtient le prix Nobel de physique en 1992, Albert Fuchs, professeur à l'Université de Strasbourg ou encore Gabriel Goudy qui deviendra député puis membre du Conseil Economique, Marcel Miquet, Georges Arjaliès et Jacques Choimet, nantais comme lui.

Vers la fin avril le commandant du camp, Willy Wagner, décide de renvoyer les déportés à Dachau. Il quitte le 24 avril 1945 Landsberg d'abord pour le commando voisin Kaufering à une dizaine de kilomètres. Là, il expérimente pendant deux jours avec ses camarades les conditions de vie effroyables des déportés juifs. De là, ils marchent jusqu'à dix kilomètres de Dachau, pour arriver en trois jours à Allach. C'est là qu'ils sont libérés par les Américains trois jours plus tard mais subissent une nouvelle quarantaine en raison des risques de propagations des épidémies, en particulier, du typhus.

Après la libération du camp le 30 avril 1945, il est rapatrié en France le 19 juin 1945. Il reprend son activité à la préfecture avant d'être muté au secrétariat général du gouvernement (direction générale de la Fonction publique), en qualité d'administrateur civil en décembre 1945.

Après la guerre, déporté-résistant, proche d'Edmond Michelet, président-fondateur de l'Amicale des Anciens de Dachau, il devient vice-président de l'Amicale et rédacteur du bulletin jusqu'en 1965, puis vice-président Honoraire jusqu'à sa mort, des suites de sa déportation.

En 1955, il est nommé directeur adjoint à l'Office national des combattants et des victimes de guerre sous la direction d'Henri Ribière. Ce dernier ayant subi un grave accident de voiture et atteint d'un cancer du cerveau, il assure en réalité la direction de l'Office. Il occupera ce poste jusqu'à un accident cardiaque qui l'oblige à interrompre sa carrière, alors même que le général Paul Dassault, grand chancelier de la Légion d'Honneur songe à lui confier le secrétariat général de la grande chancellerie. Après un repos de cinq ans, il reprend de l'activité à la Radiodiffusion-télévision française (RTF), où il assure l'administration du journal parlé et du journal télévisé.

Début 1963, de nouveau malade il renonce à toute activité professionnelle.

Après avoir été longtemps adjoint au maire de La Bernerie-en-Retz, il en devient maire, le 26 février 1968 jusqu'à son décès le 27 juillet de la même année.

En hommage au passé glorieux de Gilbert BURLLOT, le conseil municipal de La Bernerie-en-Retz décide le 04 mai 1978 de donner le nom de Gilbert BURLLOT à l'avenue dans laquelle nous sommes ce soir.

Gilbert BURLLOT est titulaire des décorations suivantes :

- Commandeur de la Légion d'honneur, décret du 5 décembre 1957.
- Médaille militaire, décret du 28 février 1949.
- Croix de guerre 1939-1945 avec Etoile de Vermeil et Palme, décret du 28 février 1949.
- Médaille de la Résistance française, décret du 31 mars 1947
- Croix du combattant volontaire de la Résistance, décision du 6 mai 1957.
- Médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre, 8 mars 1949.
- Médaille commémorative de la guerre 1939–1945, avec barrette Libération, décret du 21 mai 1946.
- Médaille des Blessés



Avenue Gilbert Burlot rénovée en 2020-2021.
Elargissement et création d'une piste cyclable.

Photo prise par Bernard Letort le 24 avril 2023.